

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMEYS

Séance du Jeudi 19 Avril 2018

Nombre de conseillers : 14

Présents : 10

Votants : 12

L'an Deux Mil dix-huit, jeudi 19 avril, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc GOUTAGNY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : jeudi 12 avril 2018

Présents : M Jean-Marc GOUTAGNY, Mme Sylvie THIVILLIER, M Didier REYMONDON, Mme Aurélie LEVIEUX, M Jean-Pierre KHIREDINE, M Serge FORISSIER, Mme Rose-Marie ABBA, M Noël BROCHIER, Mme Nicole VIRICEL, M Sébastien GUYOT

Absents excusés : Mme Monique RAGEYS, pouvoir à M Didier REYMONDON
Mme Christel CANU, pouvoir à Mme Sylvie THIVILLIER
M Henri BRUYAS
Mme Michelle GASSILLOUD

Secrétaire de séance : M Serge FORISSIER

Début de séance à 20h00

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 22 mars 2018

Unanimité

Monsieur le Maire demande l'autorisation d'ajouter une délibération à l'ordre du jour concernant l'approbation de la convention à intervenir avec la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais pour les travaux de réseaux effectués par le SYDER.

Unanimité

• DELIBERATION : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil de Communauté les différents dossiers de demande de subvention pour l'année 2018, présentés par les associations et examinés par la Commission « Vivre Ensemble ». Il est rappelé aux membres du conseil que ces dossiers ont été examinés conformément au cahier des charges élaboré par les membres de la Commission et transmis à chaque association avec le dossier-type de demande de subvention. Les membres de la Commission « Vivre Ensemble » proposent d'attribuer et de verser une subvention aux associations suivantes :

Association des Handicapés des Monts du Lyonnais	200 €	Musée d'Océanie	500 €
OGEC	1 150 €	Comité des Fêtes	900 €
APEP	1 500 €	Hauts Lyonnais Foot	380 €
Sourire et Partage	200 €	BUHL	700 €
Les Baladins du Château	250 €	Chorale Chantefontaine	150 €
Tennis de Table	1 000 €	Chasse	200 €
Téléthon	200 €	La Fabrik	500 €
Apéritif des classes	280 €	Croq'music	250 €
Entr'Nous	150 €	Association des familles	150 €

11 VOIX POUR, 1 ABSTENTION S. GUYOT

PROJET RENOVATION DE L'EPICERIE : Monsieur le Maire expose le projet de réhabilitation d'une partie du local artisanal en épicerie multi services Suite à la présentation du premier projet du cabinet d'architecte, la discussion s'engage. Le chiffrage fait ressortir un cout supérieur à celui du chiffrage d'objectifs et donc à la somme prévue au budget. Cet écart est justifié par un projet plus affiné et plus complet. Le conseil municipal est d'accord pour continuer l'étude et va solliciter une variante sur la possibilité de créer une deuxième entrée côté parking. La commission bâtiment va rencontrer l'architecte pour finaliser le projet.

• DELIBERATION : SOLLICITATION D'UNE SUBVENTION DETR POUR L'EPICERIE

Le montant de travaux estimé par l'économiste s'élève à 174 700 € HT, le montant de la maîtrise d'œuvre s'élève à 22 711 € HT, soit un total de 197 411 € HT. Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide de l'État au titre de la DETR à hauteur de 65%, soit une dotation de 128 317 € et d'arrêter le plan de financement suivant :

ORIGINE	MONTANT
DETR	128 317 € HT
Subvention du Département du Rhône	29 612 € HT
Fonds propres ou emprunt	39 482 € HT
TOTAL	197 411€ HT

Délibération adoptée à l'unanimité.

• DELIBERATION : APPROBATION DE LA CONVENTION A INTERVENIR AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS (CCMDL) POUR LES TRAVAUX DE RESEAUX EFFECTUÉS PAR LE SYDER

Monsieur le Maire expose la convention à intervenir entre la CCMDL qui s'engage, par l'intermédiaire du SYDER, à réaliser les travaux d'aménagement des réseaux HTA et BT sur la ZA Le Plomb à Pomeys. Il rappelle qu'en l'état actuel des statuts, les communes rurales adhérentes au SYDER bénéficient d'un abattement de 40% sur les travaux d'extension du réseau électrique. Monsieur le Maire précise que la CCMDL s'engage à rembourser à la commune de Pomeys le montant de la participation réelle demandée par le SYDER, laquelle est prévisionnellement fixée à 4 391.52 €. Il demande au conseil municipal de bien vouloir approuver cette convention et l'autoriser à la signer.

Délibération adoptée à l'unanimité.

COMPTE RENDUS DES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

COMMISSION ASSAINISSEMENT/Serge FORISSIER : Suite à l'intégration des nouvelles communes au sein de la Communauté de Communes, M Pascal GONON de La Gimond est nommé 1^{er} Vice-Président (Agriculture), M Pascal MURIGNEUX de Coise est nommé 2^{ème} Vice-Président (SPANC), M Georges ROCHETTE de Veauche est nommé 3^{ème} Vice-Président (Milieux aquatiques). Au 1^{er} mai, M ROCHE deviendra le Président en remplacement d'Yves PIOT.

COMMISSION AGRICOLE ET FORET/ Sébastien GUYOT : PAEC sur 3 ans : mise en place de mesures de protection de l'environnement dans les exploitations. Un accompagnement est financé par différentes structures (leader...).

La marque Le Lyonnais Monts & Coteaux : difficulté dans la logistique pour fournir la Métropole de Lyon en produits locaux. Une journée d'échanges a été organisée pour tenter de trouver des solutions.

Eco compostage : Etude en cours pour l'épandage du digestat et des déchets verts.

Les fromages fabriqués par le projet fromagerie Bio sont en cours de tests.

Ferme test l'Arbiche : nouvelles propositions de terrains.

Soutien aux agriculteurs modestes : Des fonds européens sont déployés pour la rénovation des bâtiments.

Forestier : Objectif de regroupement de petites parcelles pour développer une activité forestière.

COMMISSION CULTURE/Rose-Marie ABBA : Recherche des salles susceptibles d'accueillir les RDV de la Création le 10 novembre 2018.

Exposition Art des tranchées : recherche d'objets, dessins ou artistes souhaitant participer à ce projet, une réunion est organisée, en présence d'Hélène BERTIN Le mercredi 23 mai 2018 à 19h à la Salle des Ecuries (Château de Pluvy) à Pomeys.

La Grande lessive : très belle réussite pour cette première année à Pomeys grâce à l'implication des écoles et des associations.

QUESTIONS DIVERSES

JUNIOR ASSOCIATION : Le conseil municipal prend acte de la création d'une junior association à l'initiative du Centre Socio Culturel destinée aux enfants de 11 à 14 ans. Elle se réunira dans le local Maison des Jeunes.

RADIO MODUL : Monsieur le Maire fait part d'un courrier de Radio Modul, radio des Monts du Lyonnais. Ils viennent d'obtenir une fréquence FM pour diffuser leur programme. Afin de couvrir notre secteur, il est nécessaire d'installer une antenne sur la tour du Château de Pluvy. L'émetteur aura une puissance très faible de 50W.

11 VOIX POUR et 1 ABSTENTION de Serge FORISSIER

La séance est levée à 23 :30

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL Jeudi 24 Mai à 20h00

